

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-ESTEPHE**

SÉANCE ORDINAIRE DU 29 JUILLET 2024

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 15

Date d'envoi de la convocation : 24 juillet 2024

Date d'affichage : 24 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf du mois de juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ESTEPHE convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présidente de séance : Michelle SAINTOUT, Maire

Présents : Michelle SAINTOUT, Jean VIANDON, Martine MANDÉ, Thomas LASSALE, Nicole GOUZIL, Jean-Pierre PAOLANTONI, Éliane ZAKA, Carmen FAUCHEY, Patricia CÉCINAS, Marc DRUESNE, Agnès CHATARD, Pierre BRAQUESSAC, Nicolas MIQUAU, Olivier MANEIRO, Romain CERVINO

Absents excusés : Danielle DA ROCHA, Claude GAUZARGUES procuration à Olivier MANEIRO, Rémi DENJEAN, Laurie LAPOULE procuration à Romain CERVINO

Secrétaire de séance : Thomas LASSALE

DÉLIBÉRATION N° 05-29072024 :

OBJET : COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS LOCALES

- Vu le Code des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23,
- Vu l'alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du conseil municipal du 23 mai 2020 portant délégations de pouvoirs à Michelle SAINTOUT, Maire,
- Considérant que Michelle SAINTOUT, Maire, est tenue de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est donné lecture du tableau des décisions prises depuis la réunion du Conseil Municipal du 05 juin 2024.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,
Michelle SAINTOUT

Le secrétaire de séance,
Thomas LASSALE



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.
Acte certifié exécutoire par le Maire compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture et de son affichage et sa publication sur le site Internet de la collectivité.*

ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION N° 05-29072024
TABLEAU DES DÉCISIONS

Décision n°	Date décision	Forme de la décision	Objet de la décision	Montant
060/2024	05/06/2024	Signature d'une proposition avec la société MEYRE	Tour de fauche en bordure de route	2 801,36 € HT - 3 361,63 € TTC
061/2024	05/06/2024	Signature d'une proposition de contrat avec la société EUROTHERMITE CAPRICORNE	Traitement contre les termites dans différents bâtiments communaux situés rue du commerce : - Installation du dispositif avec traitement pendant 1 an : - Protection active à partir de la 2 ^{ème} année :	2 250,00 € HT - 2 700,00 € TTC 270,00 € HT - 324,00 € TTC
062/2024	18/06/2024	Signature d'une proposition avec la société SEBACH France	Marché gourmand du 14/08/2024 au Port de la Chapelle : Installation de cabines autonomes	395,00 € HT - 474,00 € TTC
063/2024	20/06/2024	Signature renouvellement d'un contrat avec la société MCR	Renouvellement contrat de maintenance du matériel du parc informatique de la collectivité : 1 260,00 € HT pour une période de 12 mois, Renouvelable 4 fois = 1 260,00 € HT x 5 ans =	6 300,00 € HT
064/2024	26/06/2024	Signature d'une proposition avec la société SINDELEC	Restaurant scolaire : Remplacement des éclairages du bureau des circulations et ajout d'un chauffage infrarouge dans la cuisine	1 917,00 € HT - 2 300,40 € TTC
065/2024	26/06/2024	Signature d'une proposition avec la société SINDELEC	Bureaux comptabilité et voirie de la Mairie : Remplacement des éclairages	905,00 € HT - 1 086,00 € TTC
066/2024	26/06/2024	Signature d'une proposition avec la société LECOQ	Restaurant scolaire : Modification du réseau de chauffage	570,80 € HT - 684,96 € TTC
067/2024	27/06/2024	Signature d'une proposition avec l'Association Médocaine TV	Manifestations pour la saison culturelle 2024 : Promotion via une diffusion sur la Télévision Locale	665,00 € (TVA non applicable)
068/2024	27/06/2024	Signature d'une proposition avec l'Association DECLIC	Manifestations pour la saison culturelle 2024 : Promotion via une publication dans une revue spécialisée	710,00 € Net
069/2024	02/07/2024	Signature d'une proposition avec la société JérémY BEAUGENCY	Bureau voirie de la Mairie : Peinture des murs et du plafond	1 867,45 € (TVA non applicable)
070/2024	16/07/2024	Signature d'une proposition avec la société BONNET THIRODE	Restaurant scolaire : Remplacement de l'armoire froide vétuste	2 378,77 € HT - 2 854,52 € TTC
071/2024	25/07/2024	Signature d'une proposition avec la société JérémY BEAUGENCY	Bureau voirie de la Mairie : Réfection du sol	1 138,00 € (TVA non applicable)
072/2024	25/07/2024	Signature d'une proposition avec la société DIRECT SIGNALETIQUE	Matérialisation du passage piéton au niveau de l'école privée Saint Etienne à Leyssac par l'implantation de figurines de signalisation	1 049,00€ HT - 1 258,80 € TTC
073/2024	25/07/2024	Signature d'une proposition avec la société RULLIER MÉDOC	Réparation tracteur tondeuse John Deere	1 689,61 € HT - 2 027,53 € TTC
074/2024	26/07/2024	Signature d'une proposition avec la société RULLIER MÉDOC	Remplacement réservoir de la balayeuse Cochet	1 051,35 € HT - 1 261,62 € TTC